

PSYCHOLOGIE

PARCOURS PDEA : PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

PRÉSENTATION

Le parcours « *Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent (PDEA)* » forme des psychologues spécialisés dans l'intervention auprès d'enfants, d'adolescent-e-s, de leurs familles et/ou de professionnel-le-s concerné-e-s par les problématiques liées au développement.

Ce parcours professionnel constitue une formation pluridisciplinaire qui donne accès au titre de psychologue tel que défini par la loi du n°85-772 du 25 juillet 1985 publiée au JO du 26 juillet 1985.

L'activité du-de la titulaire de ce diplôme porte sur les composantes psychologiques des individus situés dans leur contexte, qu'ils soient considérés isolément ou collectivement. Il-elle est capable de concevoir et mettre en œuvre des dispositifs spécialisés en matière de prévention, d'évaluation psychologique, de diagnostic, d'expertise, de suivi psychologique, d'accompagnement psychopédagogique, de guidance parentale, de formation (notamment auprès d'équipes éducatives) et de recherche appliquée dans une pluralité de structures et d'établissements.

Cette formation généraliste, pluridisciplinaire (psychologie, droit, sciences de l'éducation) donne accès à tous les emplois de psychologues dans tous les secteurs de la recherche et dans tous les champs d'intervention et domaines concernés par la connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent-e (aide et évaluation psychologique, prise en charge thérapeutique, accompagnement éducatif, accueil de la petite enfance, animation culturelle, sportive et de loisirs, édition jeunesse, publicité, etc..).

Elle est adossée au département de psychologie du développement et aux laboratoires Cognition, Langues, Langage & Ergonomie (UMR-CNRS 5263), Laboratoire de Psychologie de la Socialisation – Développement et Travail (E.A. 1697) et permet aux étudiant-e-s de bénéficier d'un environnement scientifique de haut niveau.

Les enseignements sont assurés par des enseignant-e-s chercheur-e-s et des psychologues-praticien-ne-s spécialisé-e-s dans la prise en charge des enfants et adolescent-e-s. Elle permet d'acquérir un large éventail de compétences en particulier en ce qui concerne l'évaluation du développement, le bilan psychologique et la clinique institutionnelle. Elle propose une spécialisation dans la prise en charge des jeunes enfants et des publics en difficulté.

Elle met en œuvre une organisation pédagogique en alternance sur l'année (cours le jeudi et vendredi de septembre à juin) afin de permettre aux étudiant-e-s de réaliser des prises en charge longue sur l'année universitaire.



Stages

L'étudiant-e devra effectuer trois stages obligatoires pour un total de 800 heures.

En M1, le **stage de pré-professionnalisation** (200h) constitue un stage d'initiation au métier de psychologue. Il doit être réalisé sous la supervision d'un-e psychologue-praticien-ne dans un établissement public ou privé spécialisé accueillant des enfants ou adolescent-e-s avec troubles ou handicaps. Il peut s'effectuer tout au long de l'année. Il donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage.

En M2, le **stage professionnalisant** (500h) vise l'intégration progressive par les étudiant-e-s de leur statut professionnel à venir par des mises en situation concrètes relevant de l'exercice professionnel des praticiens titulaires du titre de psychologue. Il peut s'effectuer dans tous les organismes en charge d'enfants ou d'adolescent-e-s à l'exception de ceux relevant de l'exercice en libéral. Il doit être réalisé sous la supervision d'un-e psychologue-praticien-ne en alternance avec les enseignements tout au long de l'année universitaire. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport qui fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

En M1 ou M2 (au choix) le **stage de perfectionnement** (100h) permet d'approfondir l'exercice du métier de psychologue dans un autre organisme que ceux relatifs aux stages de pré-professionnalisation et de professionnalisation. Il peut être réalisé dans une institution qui n'a pas de psychologue.



“ LES ENSEIGNEMENTS

1^E ANNÉE

Semestre 7			ECTS	HEURES
▶ UE 701	PY0K701T	Socialisation et développement de la personne	6	25
▶ UE 702	PY0A702T	Psychopathologie et démarches cliniques	10	50
▶ UE 703	PY0A703T	Collaboration, créativité et développement	4	25
▶ UE 704	PY0A704T	Formation à la recherche et épistémologie	4	25
▶ UE 705	PY0A705T	Stage: connaissance des terrains professionnels	3	25
▶ UE 706		Langue vivante: anglais	3	25

Semestre 8

▶ UE 801	PY0A801T	Mémoire	8	
▶ UE 802	PY0A802T	L'évaluation psychologique: outils et pratiques	6	50
▶ UE 803	PY0A803T	Psychologie du développement, handicap, éducation	3	25
▶ UE 804	PY0A804T	Méthodes qualitatives et quantitatives	4	25
▶ UE 805	PY0A805T	Stage: méthodes et techniques à visées professionnelles	3	25
▶ UE 806	au choix:	Spécificité de l'intervention auprès de l'enfant et de l'adolescent Actualités de la psychologie: regards croisés Pratiques du psychologue et altérités Les outils du psychologue clinicien Variabilité humaine et nouvelles technologies Femmes et santé Approches développementales de l'entretien clinique	3	25
▶ UE 807	PY0A807T	Psychologie du jeune enfant et de la famille	3	25

2^E ANNÉE

Semestre 9			ECTS	HEURES
▶ UE 901	PY0A901T	Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent	6	75
▶ UE 902	PY0A902T	L'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent	10	100
▶ UE 903	PY0A903T	Ethique et déontologie	4	25
▶ UE 904	PY0A904T	La prise en charge: prévention et accompagnements	4	25
▶ UE 905	PY0A905T	Dynamiques institutionnelles et insertion sociale	3	25
▶ UE 906	PY0A906T	Débats et controverses en psychologie du développement	3	25

Semestre 10

▶ UE 1001	PY0A111T	Mémoire et rapport de stage	19	
▶ UE 1002	PY0A112T	Recherche action et interventions sociales	4	25
▶ UE 1003	PY0A113T	Approches psychologiques des situations d'apprentissage	4	25
▶ UE 1004	PY0A114T	Analyse des pratiques et supervision	3	25

🔑 CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la première année se fait **sur dossier et entretien**.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur le portail **MON MASTER**: www.monmaster.gouv.fr

Ce parcours est ouvert aux titulaires d'une licence de psychologie, à des professionnel-le-s déjà psychologues ou issu-e-s d'autres professions (enseignant-e-s, éducateur-ric-e-s titulaires d'une licence de psychologie...) qui, au titre de la formation continue, souhaitent approfondir et diversifier leurs compétences et/ou accéder au titre de psychologue.

🏠 ET APRÈS ?

Types d'emplois accessibles

Psychologue, Praticien·ne en Psychologie, Chercheur·e en Psychologie, en Sciences Humaines et Sociales, Psychothérapeute, Conseiller·ère en formation, Conseiller·ère en insertion, Consultant·e.

Secteurs d'activité

Administration / services de l'État, Fonction publique (hospitalière, territoriale et judiciaire), Institutions du secteur sanitaire et médico social (associatives et lucratives) Cabinets d'études et de conseil,

Organismes de formation, Organismes de Recherche publics ou privés; Enseignement Supérieur.

▶ Pour en savoir plus sur les possibilités de poursuites d'études ou d'insertion :

— Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle: scuio-ip@univ-tlse2.fr

